



TRIEUX

INFO

Rédaction et Imprimerie : Mairie de Trieux | Dépôt légal N° 219

DÉCEMBRE 2023



Le CMJ & EDAT

Invitent les enfants à participer à l'opération

ARBRES DE NOËL

Le CMJ et l'Atelier 111 t'invitent à créer une décoration à suspendre dans les Arbres de Noël. Tu peux créer ta propre décoration ou passer récupérer un rondin de bois à la Mairie que tu pourras décorer librement et venir accrocher dans les grands sapins.

Pense à prendre ta liste pour le père Noël, n'oublie pas d'ajouter ton nom, prénom et adresse.

Tu trouveras la boîte aux lettres du père Noël installée sur la place pour y glisser ton enveloppe.

**Vendredi
08/12/2023**

**à
16h15**

**Place Arnaud
Beltrame**

Viens rencontrer le Saint Nicolas.

Mercredi 6 décembre 2023 à la maison pour tous de Trieux à partir de **14h30**.



*N'oublies pas de lui
apporter ton plus
beau dessin !*

Organisé par le comité des fêtes et Tri' Anim.

SAPINS DE NOËL

La Mairie accompagnée du Conseil Municipal des Jeunes réitère l'opération Sapins de Noël cette année. Elle aura lieu à nouveau le samedi 6 janvier de 9h à 12h sur la place de la Mairie. Alors recyclons nos arbres de Noël pour une réutilisation locale ! L'année dernière, près de 80 personnes sont venues déposer leurs sapins. Nous espérons faire encore mieux cette année.

TRIEUX PRATIQUE

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8h-12h et 15h-17h30

Mercredi 8h-12h

☎ 03 82 46 56 00 ✉ accueil.trieux@orange.fr

Site internet : trieux.net

En cas d'urgence hors horaires d'ouverture

07 57 00 15 10

MAIRIE FERMÉE : Du lundi 25 décembre 2023 au lundi 1^{er} janvier 2024.

*Le Maire,
Le Conseil Municipal
Le Personnel Communal
Et Toute l'Équipe de Trieux Info
Vous souhaitent de Joyeuses Fêtes de Fin d'année*

CITYALL : L'application qui vous tient au courant des dernières actualités de votre ville. **ECOWATT** disponible sur Cityall.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA TRIOTHÈQUE : les mardis et vendredis de 16h30 à 18h et les mercredis de 13h à 14h30.

PERMANENCE DES ASSISTANTES SOCIALES

- Régime général, le 2^{ème} jeudi de chaque mois à la mairie de TUCQUEGNIEUX. Renseignements 03.82.21.92.31

- Régime minier, Mme Amandine MARANGON tient une permanence les vendredis de 9h à 12h au centre FILIERIS de Tucquegnieux ou 03.74.85.57.00 de 8h15 à 9h15.

CCAS : Vous avez besoin d'aide à un moment difficile de votre vie ! Le CCAS peut vous apporter de l'information, de l'aide et de l'orientation dans vos démarches. Pour toute demande et question prendre rendez-vous avec Valentin HILS en mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE : ATTENTION ! Si vous êtes nés en **Octobre, Novembre et Décembre 2007** cela vous concerne.

Les filles et les garçons français de 16 ans doivent se présenter en Mairie, entre leur 16^{ème} anniversaire et la fin du mois suivant pour se faire recenser, munis du livret de famille de leurs parents ainsi que de leur carte d'identité. (Pas avant la date anniversaire des 16 ans) ou par internet www.service-public.fr

VACANCES SCOLAIRES : du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024.

CONCILIATEURS DE JUSTICE

Mme OBRIOT, permanences à la Mairie de BRIEY uniquement sur rendez-vous tous les lundis après-midi de 13h30 à 16h30 au 06 64 27 72 50 ou coordonnées des autres conciliateurs sur le site de la Mairie : trieux.net.

L'INTERCOMMUNALITE

COMMENT CONTACTER

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de Communes est un service public d'administration à votre service : 71 route de Briey 54560 AUDUN-LE-ROMAN

+33 3 82 21 59 00 ou secretariat@coeurdupayshaut.fr

Facebook : Communauté de commune Cœur du Pays-Haut

Site internet : www.coeurdupayshaut.fr

SIRTOM

 03 82 20 22 00 Page FB : Sirtom

Site internet : www.sirtom.fr  communication@sirtom.fr

Collecte des objets encombrants : 03 55 05 00 37

Les administrés peuvent se rendre à la déchetterie avec leur véhicule personnel. En revanche, les particuliers camionnette ou remorque avec carte grise (+ de 500 kg de charge) RDV au siège du SIRTOM à Jarny pour faire établir une nouvelle carte d'accès sur présentation d'une carte grise à votre nom et d'une pièce d'identité : limité à 12 passages/an. Particuliers camionnette en location appelez le SIRTOM 48h avant le passage en déchetterie. Présenter le contrat de location au gardien et une pièce d'identité. Entreprise : l'accès à la déchetterie pour les entreprises est toujours interdit. Cependant, celles qui souhaitent évacuer leurs déchets

végétaux et/ou de tout venant, pourront se rendre directement au quai de transfert situé rue Gustave EIFFEL à Jarny. La facturation sera établie en fonction du poids et du type de déchets apportés. Les utilisateurs ne respectant pas ses nouvelles conditions d'accès se verront systématiquement refusés l'entrée sur le site. Pour plus d'informations, contactez le SIRTOM.

Notre déchèterie de Trieux est ouverte aux usagers **du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**. La déchèterie est en mesure de reprendre l'huile de vidange et également les capsules de café Nespresso (sans passer votre carte magnétique à l'entrée).

LE TRI SÉLECTIF

Le SIRTOM simplifie et élargit ses consignes de tri. Vous pourrez déposer tous vos emballages en vrac, bien vidés dans votre sac.

C'est simple, tous se trient : les emballages en métal (même les plus petits comme les capsules de café ou les capsules de bouteilles), tous les papiers, tous les emballages en carton et briques alimentaires, et fait nouveau, tous les emballages en plastique sans exception. Quelques exemples : bouteilles, flacons, bidons, mais aussi pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters, sachets et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Que faire en cas de doute concernant le tri des emballages ?

Pour le moindre doute, il existe un outil pratique : l'application mobile « Guide du tri » de CITEO.

ORDURES MÉNAGÈRES : les lundis matin.

L'ensemble des ordures ou tri doit être sorti la veille.

TRI SÉLECTIF : les mardis 12 et 26 décembre.

Rappel : les papiers qui ont été déchiquetés, ne sont pas admis dans les sacs du tri sélectif.

ECHOS DE LA CITE

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

ÉLAGAGE : La Sté RTE va entreprendre des travaux d'entretien de la végétation du 31/07 au 31/12/2023. L'exécution de ces travaux a été confié aux Ets HOLTZINGER. Renseignements auprès de Mr STRANIERO Rémy 06 65 50 65 04.

BATIMENTS DE LA MINE : Début des opérations de destructions depuis la fin du mois d'octobre.

SIGNALISATION

La mairie envisage de modifier la signalisation des priorités des rues d'Alsace et du lotissement Chevillon, en priorité Aimé Césaire à partir de décembre 2023. Plus de précisions prochainement.

URBANISME

Affichage obligatoire des autorisations délivrées en construction suite au permis de construire et déclaration préalable.

Vos demandes de travaux et de permis de construire sur Trieux peuvent désormais être déposées par voie électronique sur l'adresse mail dédiée : urbanisme.trieux@orange.fr

Avant de commencer vos travaux, contactez le service urbanisme de la communauté de communes de Cœur du Pays-Haut par mail à urbanisme@coeurdupayshaut.fr ou au 03 82 21 73 11, qui instruit les dossiers et saura vous guider sur les démarches à suivre. Les informations et règlements sont en ligne sur le site de l'intercommunalité coeurdupayshaut.fr. Les demandes doivent être déposées en Mairie (renseignements au 03 82 46 56 00). Selon l'importance de vos travaux il faut un permis de construire ou une déclaration préalable en Mairie, laquelle est déterminée par la surface de plancher ou l'emprise au sol. Jusqu'à 20m², il vous suffit de faire une déclaration de travaux, au-delà de 20m² vous devez déposer une demande de permis de construire. À NOTER : Un prestataire qui vous propose une isolation sans demande de travaux préalable et avec versement d'acompte est fréquent. **Sachez que l'autorisation de travaux peut vous être refusée.** (Art R423-22 0 R423-49 et art R431-7 du code de l'urbanisme).

À savoir : Dans le cas de travaux de remplacement à l'IDENTIQUE, notamment des portes, des fenêtres ou encore des toitures (mêmes dimensions, mêmes couleurs et matériaux), et que ces travaux respectent le règlement du PLU, le code de l'urbanisme permet de ne pas déposer de demande de travaux. En cas d'incertitude, contacter les services d'urbanisme de la Mairie ou de la Communauté de Communes.

LA CHASSE SAISON 2023/2024

L'ouverture générale de la chasse en Meurthe et Moselle a eu lieu le dimanche **17 septembre 2023 à 8 heures.**

La fermeture générale aura lieu le **29 février 2024** au soir, sauf pour le sanglier qui sera le 31 mars 2024 au soir. Le calendrier des jours de battue est affiché au tableau d'affichage de la mairie. Pour plus d'informations www.fdc54.com (Saisie en ligne ; calendrier ; pour les autres usagers de la nature ; massif 4A ; sélectionnez la commune qui vous intéresse).

HORAIRES DU BUREAU DE POSTE

Fermé le lundi

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h30

Samedi : 9h à 12h

Heure limite du dépôt du courrier : 15h15

Distributeur de billets : 24h/24

ACTUALITES SANITAIRES

PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Dans la continuité de services de livraison pour les personnes en difficulté, l'aide à la livraison aux médicaments est maintenue jusqu'à une date indéterminée. Pour plus de renseignements, veuillez contacter la mairie.

VEILLONS SUR NOS SÉNIORS

Les personnes âgées isolées peuvent se signaler en mairie. Beaucoup ne le font pas et malgré tout elles rencontrent bien souvent des difficultés et auraient besoin d'un coup de pouce. Un dispositif a été mis en place par la Croix Rouge. : Il s'agit d'un service d'écoute et de livraison solidaire où il suffit d'appeler un numéro unique : 09 70 28 30 00.

Le sénior isolé peut se faire connaître et demander de l'aide pour faire ses courses, aller chercher ses médicaments ou bien encore pour une écoute chaleureuse, bienveillante et réconfortante.

TÉLÉMÉDECINE

Un service de télé-médecine a ouvert ses portes dans l'ancien cabinet médical à Piennes rue du 8 mai. En partenariat avec le

Département, la Communauté de Communes Cœur du Pays Haut propose à la population, qui n'aurait pas d'autres solutions, de bénéficier de consultations à distance auprès d'un médecin généraliste. La consultation est faite en présence de professionnels de santé. Les motifs médicaux doivent être simples (renouvellement d'ordonnance, « petite » pathologie). Des créneaux sont ouverts régulièrement. Les rendez-vous peuvent être pris dès lundi matin, excepté le week-end, entre 9H-12H et 13H-16H au 03.82.21.73.11

LE SAVIEZ-VOUS !

BRICOLAGE – JARDINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

ENTRETIEN DES TROTTOIRS, DEVANT DE PORTES ET CANIVEAUX

Les riverains sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et des caniveaux et sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison. S'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1,20 m de largeur. Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage des trottoirs. Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas ils doivent jeter du sel ou du sable devant leur habitation.

ÉTAT CIVIL

Décès dans la commune :

- Irène Georgette GRZESKIEWICZ épouse DOLATA née le 29/07/1944 à RODEZ (Aveyron) décédée le 27/10/2023 à BRIEY.

- Joseph Casimir MACNIAK né le 27/01/1938 à TRIEUX décédé le 08/11/2023 à BRIEY.

- Frédéric TAMBORRINO né le 20/04/1976 à VILLERUPT décédé le 19/11/2023 à TRIEUX.

Décès hors commune :

- Charlotte Jeanne Hélène DIETENBECK Vve BOULEAU née le 24/06/1924 à METZ décédée le 20/10/2023 à BRIEY.

- Charles RAGAZZINI né le 07/11/1937 à TRIEUX décédé le 19/10/2023 à AUDUN-LE-TICHE.

- Pierre LONGHI né le 01/01/1932 à TRIEUX décédé le 05/11/2023 à LA BUISSE (Isère).

La commission de l'Information, le Conseil Municipal présentent leurs condoléances aux familles dans la peine.

Une petite précision : dans les rubriques décès et décès hors commune, nous n'inscrivons que les dates des actes de naissances survenues à Trieux et pour lesquels nous recevons un avis de mention ou quand les familles en font la demande.

LA VIE ASSOCIATIVE

RELAIS PETITE ENFANCE les « Mes-Anges »

Inscriptions obligatoires avant chaque animation

☎ 09 67 42 49 23 ou animram@coeurdupayshaut.fr

Pour les parents employeurs et assistantes maternelles

MARDI 05/12 à 9h15 au périscolaire

Thème : Bricolage

LA PAROISSE ST JEAN L'ÉVANGÉLISTE

Maison paroissiale : Pour toute information, vous pouvez contacter la paroisse par téléphone au 03 82 21 29 16 ou par mail : paroisse.sje@orange.fr ou en passant à la permanence les mercredi et samedi matin de 10h à 12h, salle paroissiale, 4 rue Lucien Michel à Audun-le-Roman.

Offices religieux en décembre :

- Samedi 2 décembre à 18H00 : Messe anticipée à la Chapelle Sainte Barbe à Tucquegnieux-Marine

- Dimanche 3 décembre à 11H00 : Messe des familles avec les enfants du caté pour célébrer le 1er dimanche de l'Avent à Audun-le-Roman

- Samedi 9 décembre à 18H00 : Messe anticipée à la Chapelle Sainte Barbe à Tucquegnieux-Marine
- Dimanche 10 décembre à 11H00 : Messe dominicale à Audun-le-Roman
- Samedi 16 décembre à 18H00 : Messe anticipée à la Chapelle Sainte Barbe à Tucquegnieux-Marine
- Dimanche 17 décembre à 11H00 : Messe dominicale à Audun-le-Roman avec installation des santons de la crèche par les enfants du caté.
- Mardi 19 décembre à 18H00 : célébration pénitentielle à Audun-le-Roman
- Samedi 23 décembre à 18H00 : Messe anticipée à la Chapelle Sainte Barbe à Tucquegnieux-Marine
- Dimanche 24 décembre à 11H00 : Messe dominicale à Audun-le-Roman
- Dimanche 24 décembre à 24H00 : Messe de Minuit à Audun-le-Roman
- Lundi 25 décembre à 11H00 : Messe de Noël à Audun-le-Roman
- Samedi 31 décembre à 18H00 : Messe anticipée à la Chapelle Sainte Barbe à Tucquegnieux-Marine

Chants de Noël et crèche sur le parvis de l'église de Trieux

Pendant ce mois de décembre, la crèche de Noël est placée sur le parvis de l'église de Trieux. Une visite s'impose...

Nous fêterons ensemble cette crèche le dimanche 17 décembre à 15H00 avec quelques chants de Noël et un petit goûter. Date à noter sur le calendrier !

LA TRIOTHÈQUE

Notre soirée Contes du 24 novembre dernier a été à nouveau une grande réussite. **Merci** à toutes nos sorcières et tous nos sorciers pour leur présence et leur écoute attentive. Un **grand merci** à la Médiathèque Départementale ainsi qu'à la municipalité de nous soutenir depuis toutes ces années dans l'organisation de cette manifestation que nous avons bien l'intention de maintenir en 2024 !

Le mois de décembre a débuté. Déjà ! Il ne vous reste plus que quelques jours pour venir déposer vos dessins à la Triothèque pour notre grand **concours** sur le thème des **lutins et lutines** : vous avez **jusqu'au 8 décembre**, pas un jour de plus !

Les votes s'effectueront du 11 décembre au 20 décembre. Ils peuvent se faire à la Triothèque ou via notre page Facebook. Le dépouillement se fera à l'issue de la permanence du 20 décembre et la **remise des prix** aura lieu dans nos locaux le **vendredi 22 décembre**.

Les fêtes de fin d'année seront l'occasion pour notre équipe de bénévoles de prendre un peu de repos. La Triothèque sera donc **fermée du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024**.

Nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles activités et manifestations ! **JOYEUSES FÊTES !**

HARMONIE MUNICIPALE

Les personnes intéressées peuvent se présenter les samedis de 17h à 19h ou se renseigner auprès du Chef de musique Jean Pierre MARZEK 06 63 46 76 88 ou Jean-Claude KRIZNIK 06 28 23 59 44.

ACTIVITÉS

ART ET CULTURE

AU CENTRE LOUISE MICHEL

- **CLUB PAUSE CAFÉ**
LE JEUDI à 15H (20€/an)
- **CLUB DE PEINTURE SUR TOILE, AQUARELLE**
avec **Jean Charles**
LE LUNDI DE 14H À 16H (8€/mois)
- **COURS DE POLONAIS** avec **Wioletta** les lundis et jeudis
(24/mois)

À LA MAISON POUR TOUS avec **Auréli**

- **PILOXING BOOTY - LUNDI : 18H30 – 19H15**
 - **PILOXING SSP – LUNDI : 19H15 – 20H**
 - **ZUMBA - MERCREDI : 18H30 – 19H15**
- **PILOXING KNOCK OUT – MERCREDI 19H15 – 20H**

Tarifs (licence comprise) SPORT: 99€/an, 150€/an si vous participez aux 2 activités sportives du lundi ZUMBA: 99€/an, PILOXING KNOCKOUT : 99€/an

Pour toute activité, une séance découverte est offerte

Facilités de paiement accordées, chèques vacances acceptés

RENSEIGNEMENTS 07.89.89.84.91 Email : kociak@orange.fr

RÉCHAUFFEZ VOTRE CŒUR, DONNEZ VOTRE SANG :

Vendredi 1^{er} décembre 2023
15h00 – 19h00

Maison Pour Tous Georges Brassens
Trieux

Prenez RDV : dondesang.efs.sante.fr



NOËL : Concours de dessin



Dépose ton plus beau dessin
de lutin et/ou de lutine à la **TRIOTHÈQUE**
entre le 27 novembre et le 08 décembre 2023

Vote du 11 au 20 décembre 2023

Le gagnant de chaque catégorie sera récompensé le 20 décembre 2023

3 catégories : 3-5 ans ; 6-8 ans ; 9-11 ans

Pense à mettre derrière ton dessin ton nom prénom